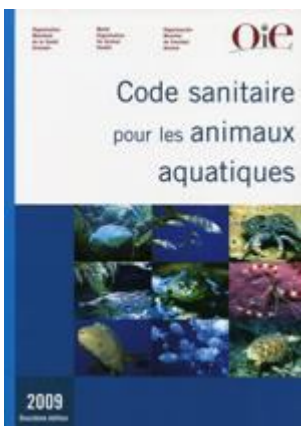


Organisation Mondiale de la Santé Animale World Organisation for Animal Health Organización Mundial de Sanidad Animal



Séminaire régional d'information des Délégués de l'OIE nouvellement désignés de l'Afrique et du Moyen-Orient.

**7 - 9 juin 2011.
Nairobi. Kenya.**

Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Août 2011



Séminaire régional financé par l'OIE et l'Union Européenne (Commission Européenne) dans le cadre du programme de la DG SANCO BTSF - Afrique "Une meilleure formation pour des aliments sains".

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE



Séminaire régional d'information des Délégués
de l'OIE nouvellement désignés
de l'Afrique et du Moyen-Orient.

7 - 9 juin 2011.

Nairobi, Kenya.

Rapport du séminaire.

Août 2011

Séminaire régional financé par l'OIE et l'Union Européenne (Commission Européenne) dans le
cadre du programme de la DG-SANCO BTSF Afrique
« Une meilleure formation pour une alimentation plus saine ».

Organisation Mondiale de la Santé Animale OIE

12, rue de Prony
75017 P A R I S
FRANCE

www.oie.int

oie@oie.int

Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

Parc de Sotuba
P.O. BOX 2954
BAMAKO
MALI

www.rr-africa.oie.int

rr.africa@oie.int

Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est
et la Corne de l'Afrique

P.O. BOX 19687 00202
NAIROBI
KENYA

www.rr-africa.oie.int

TABLE DES MATIERES

SESSION 1 : Allocutions de bienvenue et discours d'ouverture du séminaire.

- Dr Walter Masiga, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.
- Dr Bernard Rey, Délégation de l'Union Européenne au Kenya.
- Dr Bernard Vallat, Directeur Général de l'OIE.
- Dr Kenneth Lusaka, Secrétaire Permanent du Ministère du Développement de l'Elevage.

SESSION 2 : Contexte et objectif du séminaire.

- Contexte et objectif du séminaire.

SESSION 3 : Les missions de l'OIE, son organisation et son fonctionnement.

- Présentation générale de l'OIE : Mandat, structure, relations internationales, 4^{ème} plan stratégique de l'OIE et principaux changements dans le 5^{ème} plan stratégique (2011-2015). Présentation du nouveau Vadémécum de l'OIE.
- Discussion.

SESSION 4 : Droits et obligations des Délégués auprès de l'OIE.

- Aspects statutaires. Droits et responsabilités. Dispositions en termes d'immunité. Représentation gouvernementale.
- Discussion.

SESSION 5 : Commissions régionales de l'OIE.

- Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.
- Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

SESSION 6 : Les interactions.

- Interactions entre les Représentations régionales et les services vétérinaires nationaux.
- Relations extérieures entre l'OIE et les organisations régionales et internationales (communautés économiques régionales, OMC...).
- Discussion.

SESSION 7 : L'année mondiale vétérinaire.

- Vet2011. Année mondiale vétérinaire.

SESSION 8 : Normes sanitaires.

- Normes internationales de l'OIE pour les animaux aquatiques et les animaux terrestres : Codes, manuels et lignes directrices. Procédure d'élaboration des normes. Participation des Membres de l'OIE. Règlement des différends : accord SPS de l'OMC et procédure de médiation de l'OIE.
- Discussion.

SESSION 9 : Notification des maladies animales.

- Notification des maladies et transparence. Mandat de l'OIE et procédure d'inscription d'une maladie sur la liste de l'OIE. Obligation de notification à l'OIE. Le système mondial d'information zoonositaire (WAHIS) : rapports de notification immédiate et de suivi, rapports semestriels et annuels. WAHID.
- Amélioration de la notification en faune sauvage : WAHIS 2 et WAHIS-Wild.

SESSION 10 : Stratégie en santé animale.

- Morve au Moyen-Orient.
- Discussion.

- Fièvre de la Vallée du Rift au Kenya.
- Discussion.

SESSION 11 : La qualité des services vétérinaires - Le processus PVS.

- Bonne gouvernance des services vétérinaires. Evaluation de la performance des services vétérinaires (outil PVS/ analyse des écarts, plans stratégiques par pays / lignes directrices sur la législation vétérinaire / mission de suivi - évaluations PVS).
- Désignation et rôle des points focaux nationaux de l'OIE. Programmes de renforcement des capacités.
- Discussion.

SESSION 12 : Expertise de l'OIE.

- Expertise de l'OIE.

SESSION 13 : Stratégie régionale.

- Programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique.
- Programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

SESSION 14 : Information et communication.

- Information et communication. Sites web de l'OIE.

SESSION 15 : Clôture du séminaire.

- Dr Walter Masiga. Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.
- Dr Yacouba Samaké. Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.
- Dr Mara Gonzales. Adjointe au Chef du Département des Actions Régionales de l'OIE.

Annexe 1 : Programme du séminaire.

Annexe 2 : Liste des participants.

Annexe 3 : Evaluation du séminaire.

SESSION 1

Allocutions de bienvenue et discours d'ouverture du séminaire.

Dr Walter Masiga, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Dans son allocution de bienvenue, le Dr Masiga remercie les Délégués nouvellement désignés de leur présence et leur indique que les intervenants sont ceux qui connaissent le mieux l'OIE et qu'ils développeront ses principes et ses mécanismes.

Il indique que la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique est la Représentation la plus jeune de l'OIE et que le Dr Bernard Vallat a eu raison d'identifier le Kenya pour l'abriter. Au plan économique et géographique, le Kenya est en effet au cœur de la région la plus importante en Afrique pour ce qui concerne le cheptel animal au sens le plus large, c'est-à-dire faune sauvage incluse. Le Kenya abrite aussi un grand nombre d'organisations internationales avec lesquelles la nouvelle Représentation pourra interagir.

Finalement, le Dr Masiga remercie le Gouvernement du Kenya pour avoir accepté d'accueillir la Représentation, le Directeur de l'IBAR pour l'avoir hébergé pendant une année et l'Union Européenne pour l'aide financière apportée à l'organisation de cet atelier au travers du programme BTSF et également pour appuyer les activités en matière d'élevage en Afrique depuis de nombreuses années. Il souligne aussi la contribution de l'Union Européenne à l'éradication de la peste bovine en Afrique.

Dr Bernard Rey, Délégation de l'Union Européenne au Kenya.

Le Dr Bernard Rey dit qu'il appartient lui aussi à cette grande fraternité des vétérinaires.

Il fait savoir que l'Union Européenne a financé cet atelier au travers de son programme BTSF qui a été instauré pour aborder les questions sanitaires et phytosanitaires importantes pour l'Union Européenne, pour faciliter l'accès au marché européen ou pour améliorer la protection des consommateurs nationaux. L'Union Européenne a appuyé au plan financier la mise en place des bureaux régionaux de l'OIE.

Il rappelle l'importance pour l'Union Européenne que les pays s'inscrivent dans un processus d'intégration régionale. L'Union Européenne, pour ce faire, s'apprête à signer avec les pays africains des accords de partenariats économiques.

Enfin, il termine son discours en soulignant le fait que l'Union Européenne a un rôle à jouer avec les communautés économiques régionales.

Dr Bernard Vallat, Directeur Général de l'OIE.

Le Dr Bernard Vallat, d'entrée de jeu, souligne que l'inauguration du bureau régional de l'OIE à Nairobi est à considérer comme un événement historique. L'accord entre le Gouvernement du Kenya et l'OIE vise à être un partenariat gagnant – gagnant.

Il indique que le siège de l'OIE à Paris ne ménagera pas ses efforts pour appuyer les activités, soit directement, soit au travers de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique située à Bamako au Mali.

Il évoque la place clef de la sous-région dans le commerce régional avec les pays du Moyen-Orient. Intensifier ce rôle commercial est une voie pour diminuer la pauvreté dans cette région d'Afrique.

Il annonce que les Délégués vont connaître leur droit mais aussi leur devoir au cours de ces trois jours de formation. Ces informations leur seront utiles également pour pouvoir être mieux à même de défendre leur droit dans le commerce international.

Le Dr Vallat met l'accent sur deux obligations fondamentales: (i) l'obligation de transparence de la situation sanitaire de chaque pays et (ii) le paiement de la contribution financière annuelle à l'OIE.

Enfin, il souligne que la politique des programmes d'ajustement structurel des années 80 focalisés sur les services vétérinaires publics a totalement détruit le secteur. Les services vétérinaires comprennent deux aspects, la partie acteurs privés et la partie service public et l'excès de privatisation des services vétérinaires a été un désastre.

Dr Kenneth Lusaka, Secrétaire Permanent du Ministère du Développement de l'Elevage.

Le Secrétaire Permanent fait savoir aux Délégués présents qu'ils vont assister à un séminaire important tant il est fondamental d'avoir de bonnes orientations pour éviter de commettre des erreurs dans ses activités. La responsabilité des Délégués sera donc abordée au cours de ce séminaire.

Plus avant dans son discours il exprime l'idée que si le Ministre et lui-même ont un rôle politique et de définition des règles, la partie technique repose sur le Directeur des Services Vétérinaires.

Au plan technique, il fait état d'un certain nombre d'éléments de réussite que son pays connaît, telle la traçabilité des animaux, point clef du succès de leur exportation régionale dans les pays tels que la Somalie, le Soudan ou les pays du Moyen-Orient.

Il fait savoir que son pays a été durement affecté par les plans d'ajustement structurel mis en place dans les années 1980. Par exemple, des privatisations ont été imposées sans préparation, avec au final, une production animale fortement affectée et dont les conséquences sont ressenties encore aujourd'hui.

Il termine son discours d'ouverture en faisant savoir qu'au final ce séminaire est un séminaire d'information mais qu'il faut aussi le voir comme un lieu d'échange.

Il ajoute qu'il apprécie tous les efforts faits par les uns et les autres pour renforcer la place de la sous-région et que tout cela est bon pour les pays qui la composent. Disant cela, il réaffirme l'importance du soutien financier constant de l'Union Européenne.

Enfin, il dit être heureux que le Gouvernement du Kenya ait accepté que Nairobi abrite la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

SESSION 2

Contexte et objectif du séminaire.

Contexte et objectif du séminaire.

Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, Mali.

Le Dr Samaké indique que le programme BTSF financé par l'Union Européenne comprend 52 pays du continent africain et aussi le Libéria (bien que non membre de l'OIE).

Il met l'accent sur les évolutions positives récentes connues en Afrique, en particulier dans le domaine politique comme ce fut le cas au Niger et en Guinée.

Il évoque des points critiques en Afrique comme le contexte de crise alimentaire ou la forte augmentation de la population à venir.

Il rappelle qu'il y a eu une bonne production agricole dans certains pays, une diminution de la mortalité infantile et une augmentation de la place des femmes dans la société (il y a une femme premier ministre au Mali fait-il savoir). On constate un meilleur recouvrement des contributions des pays africains membres de l'OIE. L'élevage contribue davantage au développement humain. Il existe toutefois des changements dans le domaine de la santé animale avec des conséquences à venir, liées aux mouvements de personnes, des biens et des marchandises ainsi qu'à la demande croissante en denrées alimentaires d'origine animale.

L'OIE a toujours été claire sur le fait que les services vétérinaires sont un bien public mondial. Un des mandats de l'OIE est l'amélioration de la gouvernance des services vétérinaires et de ce fait l'organisation met l'accent sur l'amélioration de la relation entre le secteur privé et le secteur public, la mise aux normes internationales des services vétérinaires, l'amélioration de la législation vétérinaire, la mise à disposition de ressources humaines satisfaisantes dans les services vétérinaires.

Le Dr. Samaké fait ensuite un bilan des missions effectuées dans le cadre du programme BTSF.

Il présente les évolutions du mandat de l'OIE lors du 4^{ème} plan stratégique et dans le tout récent 5^{ème} plan stratégique.

Les objectifs de l'appui que les Délégués peuvent obtenir auprès des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE en Afrique ont été annoncés. Ces dernières agissent pour aider les Délégués dans leur tâches, ainsi que pour appuyer les points focaux nationaux

qui les secondent.

Il conclut en indiquant que les objectifs du présent séminaire sont de :

- fournir aux Délégués les informations pertinentes sur le mandat de l'OIE et ses activités, ainsi que sur ses procédures opérationnelles,
- les aider à comprendre clairement leurs droits et leurs responsabilités, ainsi que ceux de leurs points focaux,
- améliorer leur participation dans le processus d'élaboration des normes de l'OIE,
- et enfin encourager la mise en place des normes de l'OIE au plan national ainsi qu'avec les partenaires commerciaux.

SESSION 3

Les missions de l'OIE, son organisation et son fonctionnement.

**Présentation générale de l'OIE : Mandat, structure, relations internationales, 4^{ème} Plan stratégique de l'OIE et principaux changements dans le 5^{ème} plan stratégique (2011-2015).
Présentation du nouveau vadémécum de l'OIE.
Dr. B. Vallat, Directeur Général de l'OIE.**

Le Dr Vallat fournit dans un premier temps des informations générales sur l'OIE, sa création, son mandat initial, etc.

Il indique que le Dr Samaké ira au Libéria pour tenter de convaincre les Autorités d'adhérer à l'OIE.

Il fait état des contributions financières annuelles versées à l'OIE qui s'échelonnent de 15 000 euros à 150 000 euros par an, suivant les pays, selon 6 catégories. Certains pays les moins avancés ne payent que la moitié des 15 000 euros par an.
Il fait état des différentes sources de financement de l'OIE.

Il détaille le rôle de l'assemblée mondiale des Délégués et insiste sur son fonctionnement démocratique. Il précise que l'OIE dès son origine a décidé de ne travailler qu'avec les Délégués d'où le fait qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de bureaux nationaux de l'OIE.
La structure de l'OIE est présentée et le rôle de ses différentes composantes précisé. La structure du siège de l'OIE est examinée.

Il donne quelques premières informations sur le rôle des quatre commissions spécialisées, le rôle des cinq Commissions régionales. Il souligne que les décisions sont votées, donc prises, par les Délégués eux-mêmes lors de l'assemblée mondiale des Délégués. Il passe également en revue le rôle des trois groupes de travail et des groupes ad-hoc, ainsi que celui des laboratoires mondiaux de référence et des centres collaborateurs de l'OIE.

Il présente quelques diapositives sur les relations internationales tissées entre l'OIE et des

organisations internationales ou régionales. Il explique que ces accords permettent aux Délégués d'interroger directement les partenaires de l'OIE, de même que l'OIE peut soutenir une demande d'un Délégué faite auprès d'un partenaire.

Le 5^{ème} plan stratégique (2011 – 2015) est alors décrit. Il insiste sur le besoin futur en jeunes vétérinaires diplômés pour exercer dans les pays. Il est fondamental dit-il que les zoonoses restent dans le mandat des services vétérinaires. Il affirme enfin que les services vétérinaires sont plus efficaces si ils sont gérés indépendamment du ministère de la santé.

Discussion

Le Directeur Général de l'OIE a été très clair sur le fait que seul lui signait les invitations à l'une quelconque des rencontres organisées par l'OIE. Toute invitation d'un point focal est donc signée par lui.

SESSION 4

Droits et obligations des Délégués auprès de l'OIE.

Aspects statutaires. Droits et responsabilités. Dispositions en termes d'immunité. Représentation gouvernementale.

Dr. M. Gonzales, Adjointe au Chef du Département des Actions Régionales de l'OIE.

Dr Gonzales s'est attachée à décrire précisément le rôle du Délégué, depuis sa désignation à son retrait, sa position organique, ses droits et ses responsabilités pendant les assemblées mondiales des Délégués.

Elle a rappelé le principe des contributions obligatoires versées à l'OIE.

Enfin, un point a été fait sur les relations de travail entre les Délégués et les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE notamment pour ce qui concerne l'organisation des séminaires, des colloques, etc.

Discussion

Le Dr Vallat a expliqué que l'obtention des visas pour la France devrait être facilitée grâce à la documentation envoyée par l'OIE aux Délégués dans les courriers d'invitation à assister à l'assemblée mondiale des Délégués. Toutefois, il est clair qu'on n'est pas à l'abri d'un personnel en Ambassade mal au courant des dispositions et des facilités que le gouvernement français a lui-même voté pour assister à ce genre de rencontres. Les Délégués devraient pouvoir expliquer ces règles au personnel des Ambassades autant que nécessaire.

Un pays peut souhaiter abriter une rencontre officielle continentale, comme par exemple la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique. Il doit alors l'exprimer en Commission régionale

Afrique et la décision est prise pendant la session générale de l'OIE. Cette Commission régionale Afrique ne se tient que tous les deux ans.

Pour une rencontre technique, sans caractère officiel a priori, un simple engagement négocié avec la Représentation régionale ou sous-régionale est à ce niveau suffisant.

Le Dr Vallat a par la suite indiqué que l'OIE a ceci d'unique pour une organisation internationale, est que chaque pays membre est représenté par un technicien, le plus souvent en la personne du directeur des services vétérinaires. Ceci l'oppose, par exemple, à l'OMS. L'OIE ne veut pas être une organisation politique.

Il a fait savoir qu'un Ministre n'a pas le droit de voter, car seul le Délégué dispose de ce droit, selon les statuts de l'OIE. Cependant, un Ministre sur invitation peut faire un discours pendant la cérémonie d'ouverture de la session générale à Paris. C'est au Délégué à faire connaître les règles de l'OIE à sa hiérarchie. Le Conseil (qui représente les Délégués) a demandé à ce qu'un maximum de 10 Ministres puissent s'exprimer lors de cette cérémonie d'ouverture à Paris.

Il peut exister des problèmes internes qui empêchent un pays de s'acquitter de sa contribution financière annuelle à l'OIE. Il arrive par exemple qu'en cas de changement de hauts fonctionnaires, un pays ne paye plus, tout simplement parce que cet engagement financier n'a pas été rappelé aux remplaçants. L'OIE joint toujours des documents juridiques à l'appel annuel à contribution, et l'ensemble est envoyé au Ministère de l'Agriculture, au Ministère des Affaires Etrangères et au Délégué, soit trois envois simultanés. Les Délégués ont là encore pour devoir de faire connaître clairement ces dispositions à leur hiérarchie.

Enfin, lorsqu'un Ministre ne veut pas que son Délégué assiste à toutes les réunions proposées par le siège de l'OIE à Paris, c'est finalement au Délégué de justifier de l'importance pour le pays qu'il y assiste.

SESSION 5

Commissions régionales de l'OIE.

Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

Dr. Berhe Gebreegziabher, Président sortant de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, Ethiopie.

Le Dr. Gebreegziabher souligne l'importance de la Représentation sous-régionale de Nairobi en terme d'appui disponible pour les pays africains de la sous-région.

Il insiste lui aussi sur le rôle clef du Délégué pour mobiliser les différentes compétences dans l'exécution de ses activités et dans la mise en place des règles de l'OIE (il a lui-même été Délégué de l'Ethiopie). A cet égard, il indique aux Délégués nouvellement désignés présents, l'importance et l'intérêt de désigner des points focaux pour les seconder dans leurs activités et l'importance de les former.

Si la Représentation sous-régionale de l'OIE à Nairobi travaillera avec les Délégués dans la

réalisation des objectifs de l'OIE (amélioration de la santé animale mondiale ...), l'orateur ne veut pas faire oublier le rôle déterminant de la société civile dans ce domaine.

Il exhorte les pays à ce conformer aux règles de l'OIE. Pour ce faire, il rappelle l'existence du processus PVS de l'OIE prévu pour la mise aux normes des services vétérinaires avec les dispositions de l'OIE énoncées dans les codes et manuels.

En matière de transparence de la situation sanitaire mondiale, l'un des objectifs « historiques » de l'OIE, il invite les pays à fournir des rapports complets et en temps.

Enfin, il fait savoir que VET2011 n'est pas terminé et que les pays peuvent encore proposer des activités d'ici la fin de l'année.

Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

Dr. Kassem Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, Qatar.

Le Dr Al-Qahtani fait savoir que, d'une manière générale, les vétérinaires savent assez peu de choses de l'OIE.

Dans sa présentation, il s'est attaché à distinguer le travail de la Commission régionale de l'OIE et celui de la Représentation régionale, qui pourraient être confondues.

Pour sa région, la Commission régionale réunit 20 pays membres de l'OIE, est organisée elle aussi tous les deux ans et vise à améliorer la lutte contre les maladies animales et les zoonoses dans la région Moyen-Orient. La dernière Commission régionale pour le Moyen-Orient a été organisée à Doha au Qatar en 2009 et la prochaine le sera à Beyrouth cette année, en 2011.

A Paris, en session générale 2011, au cours de l'après midi consacrée à la Commission régionale, une présentation de Vet2011 a été donnée, une sur le mécanisme GF-TADs, sur les laboratoires mondiaux de référence et les centres collaborateurs de l'OIE, sur le système mondial d'information sanitaire Wahis dans la région et enfin sur les activités de la FAO dans la région.

SESSION 6

Les interactions.

Interactions entre les Représentations régionales et les services vétérinaires nationaux.

Dr. W. Masiga, Représentant sous-régional de l'OIE, Kenya.

Après un recadrage historique rapide de l'OIE, de ses missions et de sa structure organique, Dr. Masiga s'attache à définir les Représentations régionales et les Commissions régionales de l'OIE. Dans les deux cas, elles sont appelées à travailler étroitement avec les Délégués.

Il fait état de la composition du nouveau bureau de la Commission régionale pour l'Afrique,

suite au départ de son président.

Il présente au final la liste des thèmes techniques présentés et discutés lors des huit dernières Commissions régionales de l'OIE pour l'Afrique.

Relations extérieures entre l'OIE et les organisations régionales et internationales (communautés économiques régionales, OMC...).

Dr. B. Mtéi, Représentant sous-régional de l'OIE, Botswana.

Le Dr. Mtei lance sa présentation sur un court rappel du mandat de l'OIE, de ses objectifs et de ses six missions. Son rôle reconnu par l'OMC comme organisme normatif pour les questions touchant à la santé et au bien être animal est reprecisé.

En matière de coopération, il fait savoir que seuls 3 accords ont été signés avant 2000, 22 lors du 3^{ème} plan stratégique (2000 – 2005) notamment avec l'OMS, la FAO et l'OMC, 20 lors du 4^{ème} plan stratégique (2006 – 2010) et 6 pour ce 5^{ème} plan stratégique (2011 – 2015) qui vient de démarrer comme avec ISO, Unesco, GFSI.

Les principes de la coopération sont mentionnés dans sa présentation. Il existe des accords mondiaux, intergouvernementaux, régionaux ou encore des accords avec le secteur privé.

Des accords plus spécifiques existent toutefois comme entre la FAO et l'OIE en 2004 pour le mécanisme GF-TADS ayant pour objectif la lutte contre les maladies transfrontalières, avec l'OMS et l'OIE pour le réseau de veille et d'alerte en santé animale GLEWS, ou avec l'OMS et la FAO pour l'initiative dite « One Health ».

Il termine sa présentation en montrant l'évolution positive qu'a connu l'OIE qui a démarré avec 28 pays et qui aujourd'hui en compte 178 et dispose d'un ensemble important de bureaux de l'OIE de part le monde.

SESSION 7

L'année mondiale vétérinaire.

Vet2011. Année mondiale vétérinaire.

Dr. Kechrid Faouzi, Représentant sous-régional de l'OIE, Tunisie.

Le Dr. Faouzi a présenté une série de diapositives présentant des gravures anciennes pour développer l'histoire de la ville de Lyon, de la vie de Claude Bourgelat et au final de la première école vétérinaire au monde.

Il a très largement présenté Claude Bourgelat, l'homme visionnaire, à la fois fondateur de la première école vétérinaire, inventeur de la discipline relative à la biologie comparée (animal - homme) et créateur de la première éthique de la profession vétérinaire.

Enfin, il a fait état de l'avancement des manifestations relatives à Vet2011 en indiquant qu'il

était encore possible d'y contribuer et que des financements pouvaient encore être mobilisés. La mobilisation des fonds est possible jusqu'au 10 octobre prochain, même si l'évènement n'a lieu qu'après. La clôture de l'année VET2011 aura lieu pendant le congrès mondial vétérinaire à Cap Town en octobre prochain et le Dr. Faouzi a très largement invité tous les Délégués présents à ce séminaire à y participer.

SESSION 8

Normes sanitaires.

Normes internationales de l'OIE pour les animaux aquatiques et les animaux terrestres : Codes, Manuels et lignes directrices. Procédure d'élaboration des normes. Participation des Membres de l'OIE. Règlement des différends : accord SPS de l'OMC et procédure de médiation de l'OIE.

Dr. A. Thiermann, Président de la commission du code, conseiller technique auprès du DG de l'OIE.

Le Dr. Thiermann félicite le continent africain pour être maintenant en mesure de parler d'une seule voix lors des sessions générales à Paris. D'autres régions, dit-il, voudraient imiter l'Afrique, notamment en Amérique du sud.

Il démarre véritablement sa présentation en indiquant que les pays membres de l'OMC ont des droits et des obligations. L'OMC a donné un véritable poids aux normes élaborées par l'OIE de telle sorte que sur la base du code terrestre ou du code aquatique, un pays peut en défier un autre.

L'OMC cherche à supprimer les barrières qui pourraient entraver le commerce et donc diminuer la compétition internationale. Mais l'orateur indique bien que certains pays se protègent tout de même en faisant valoir la protection de la santé de leurs animaux, de leur végétaux ou la protection de la santé de leur population humaine.

C'est lors de Uruguay round, qui a transformé le GATT en OMC, que l'accord SPS a été signé, faisant en sorte de supprimer toutes ces barrières non tarifaires que les pays utilisaient à mauvais escient.

Le Dr. Thiermann fait savoir que lorsque des normes internationales en matière de santé animale existent, il y a obligation de s'y conformer. Toute dérogation à ce principe doit reposer sur des preuves, des démonstrations scientifiques. En d'autres termes, le risque sanitaire que l'on cherche à mettre en avant doit être démontré. Tous les pays ont les mêmes droits et obligations sur ces aspects. On ne peut imposer aux pays exportateurs des mesures sanitaires si l'on n'entreprend rien chez soi.

L'analyse de risque est compliquée, difficile à réaliser dans la pratique. Il ne faut pas alors hésiter à aller vers les bureaux régionaux (IBAR, REC, OIE) ou directement vers le siège de l'OIE pour demander l'expertise nécessaire pour conduire une analyse de risque.

Les quatre commissions spécialisées de l'OIE ont pour rôle de préparer les normes qui seront

soumises au vote des Délégués lors de l'assemblée mondiale des Délégués. Dr. Thiermann montre le schéma décrivant le processus d'adoption des normes à l'OIE. Processus qui prend environ 2 ans, contrairement aux autres organisations internationales comme le Codex, pour lequel une norme peut être adoptée en parfois 10 ans. Ce délai très court impose aux Délégués d'être vigilants et de réagir en temps. Les bureaux régionaux de l'OIE en Afrique, en particulier, sont là pour faciliter la compréhension des propositions de normes.

Le Dr. Thiermann fait état du calendrier que les Délégués doivent avoir en tête :

- La commission du code se réunit courant septembre et les commentaires des Délégués sont attendus avant début août.
- La commission du code se réunit courant février et les commentaires des Délégués sont attendus avant début janvier.

Le Dr. Thiermann précise un point fondamental des normes inscrites dans les codes. Leur application stricte garantit une sécurité sanitaire totale à une exportation (pour un animal, une denrée alimentaire ... suivant les cas). Il ne peut donc y avoir de conflits dans ce cas car les experts qui se sont penchés sur la question et qui ont proposé telle ou telle norme, ont pris en compte l'analyse de risque dans leur réflexion.

Le Dr. Thiermann souligne par la suite que le code est composé de deux livres, le premier établissant des normes dites horizontales (risque, surveillance épidémiologique, qualité des services vétérinaires ...) et le second livre des normes dites verticales (maladie par maladie).

La crédibilité d'un pays repose sur l'application de ces normes internationales mais repose aussi sur l'application, plus généralement, des principes relatifs à la bonne gouvernance des services vétérinaire. Le Dr. Thiermann les rappelle : renforcement des capacités des services vétérinaires, désignation des points focaux, mise en œuvre du processus PVS, mise à profit du programme de jumelage entre laboratoires, missions sur la législation vétérinaire, participation aux formations ...

A cet égard, le Dr. Thiermann fait état d'un certain nombre d'éléments concernant le processus PVS, en indiquant que l'ensemble du continent africain était en avance sur le reste du monde.

Il a par la suite abordé le problème de la médiation entre deux pays en cas de différents commerciaux. La procédure de règlement d'un conflit est longue et coûteuse et se termine par la désignation d'un seul gagnant. Dans la pratique, les pays y ont recours pour des conflits commerciaux jouant sur des préjudices économiques énormes (ESB, hormones ...). Il existe également un processus informel de règlement des conflits.

Pour ce qui concerne l'OIE, l'organisation ne règle pas les différents a proprement parlé, mais peut agir en tant que médiateur dans une recherche de consensus. Elle facilite le choix d'experts qui doivent être neutres dans le conflit et s'assure que les parties se mettent d'accord sur les règles. Le Dr. Thiermann précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un tribunal.

Le Dr. Thiermann revient sur un article relatif aux règles d'inscription des maladies sur la liste de l'OIE qui sera réexaminé parce que les Délégués n'ont pas eu suffisamment de temps pour donner leur avis.

La maladie de Teschen/ Talfan (encéphalomyélite paralytiques des porcs ou encore paralysie contagieuse porcine) a été retirée de la liste de l'OIE parce qu'elle ne répondait plus aux critères du nouvel arbre de décision et non pas parce qu'elle n'était plus répandue géographiquement. Par contre, elle figure encore dans le manuel pour ce qui concerne son diagnostic et la production de vaccin.

Le code ne pourra être bien interprété par les différents Délégués que si les normes tiennent compte du contexte de leur pays.

Vis-à-vis de la fièvre de la vallée du Rift, certains pays ont bloqué leurs échanges intra-régionaux alors que l'ensemble de la région connaît la maladie. Il y a donc prise de mesures de protection injustifiées et sans respect des dispositions du code de l'OIE et aussi de l'accord SPS. Le code doit être lu par les pays importateurs car il indique la façon de réduire le risque à zéro pour ce qui concerne la viande et le lait.

Certains Délégués reconnaissent que toutes les décisions ne sont pas toujours prises sur des considérations scientifiques, parfois la politique dicte sa loi.

L'importance de l'appui des représentations sous-régionales en Afrique a été soulignée par certains Délégués, notamment en terme de fourniture d'informations permettant de prendre les bonnes décisions.

Le Dr. Thiermann fait savoir qu'il y a bien 46 et non 42 compétences critiques dans le document d'évaluation des services vétérinaires, connu sous le nom de « PVS ». Il faut faire attention au fait que certaines compétences critiques sont en fait divisées en deux.

Dans une médiation, les différents coûts afférents sont en fait fixés dès le début de la procédure (ex : coût de l'expertise). La prise en charge des coûts l'est également, sachant qu'elle est répartie sur les deux pays ou sur un seul. Le Dr. Thiermann dit qu'il existe un fonds de contrepartie à l'OIE utilisable pour ce genre de situation.

SESSION 9

Notification des maladies animales.

Notification des maladies et transparence. Mandat de l'OIE et procédure d'inscription d'une maladie sur la Liste de l'OIE. Obligation de notification à l'OIE. Le système mondial d'information zoonositaire (WAHIS) : rapports de notification immédiate et de suivi, rapports semestriels et annuels. WAHID.

Dr. A. Maillard, Assistant technique, représentation sous-régionale de l'OIE, Kenya.

Le Dr. Maillard indique en premier lieu que l'ensemble de sa présentation sera une illustration de l'objectif de l'OIE visant la transparence de la situation sanitaire mondiale.

La première partie est un long développement de la base légale de la notification des maladies

animales des pays membres vers l'OIE et de l'OIE aux pays membres. Cette base prend sa source dès l'arrangement international de 1924 et dans son annexe (statut organique) et a été par la suite précisée au plan technique dans le code au chapitre 1.1.

Les éléments théoriques laissent place, en deuxième partie, à la pratique de la notification, en d'autres termes, ce qui est demandé concrètement aux Délégués des pays membres à savoir quoi envoyer à l'OIE et quand.

Une troisième partie vise à montrer concrètement comment notifier sur le site internet de l'OIE, comment récupérer les différents documents d'explication du remplissage du rapport de notification ou des rapports semestriels.

Un point est fait sur la façon dont l'OIE améliore l'objectif de transparence par la recherche et l'analyse d'informations dites informelles. Ces dernières peuvent aboutir à une notification de la part des Délégués lorsqu'elles s'avèrent exactes.

L'exploitation des données saisies par le Délégués est accessible par le grand public. C'est la partie Wahid du système d'information mondial de l'OIE. Le Dr. Maillard montre ce qui peut être obtenu en faisant jouer toutes les requêtes disponibles sur le site internet de l'OIE.

Enfin, une dernière partie totalement illustrée montre sur plusieurs années le bilan des notifications, par région du monde, par maladie notifiée, le bilan des recherches informelles, le bilan des consultations du site internet de l'OIE ...

**Amélioration de la notification en faune sauvage : WAHIS 2 et WAHIS-Wild.
Dr. A. Maillard, Assistant technique, représentation sous-régionale de l'OIE, Kenya.**

Cette présentation prolonge la présentation sur le système mondial d'information sanitaire de l'OIE en se focalisant sur la partie information sanitaire provenant de la faune sauvage. Le Dr. Maillard indique là également que l'ensemble de sa présentation sera une illustration de l'objectif de l'OIE visant la transparence de la situation sanitaire mondiale.

Le fait de rendre transparente une situation sanitaire d'un pays peut avoir des conséquences économiques importantes par blocage des importations. Ce genre de décision peut malheureusement être prise à mauvais escient lorsqu'une notification de foyer concerne la faune sauvage pour une maladie sans lien avec la partie bétail. C'est tout l'enjeu de la notification des maladies de la faune sauvage : satisfaire l'obligation de transparence en montrant qu'une meilleure connaissance de la situation sanitaire d'un pays conduira à une analyse du risque plus sérieuse de la part d'importateurs et au final leur évitera d'élever des barrières sanitaires injustifiées.

Le Dr. Maillard s'attache à présenter ce qui doit être notifié à l'OIE et comment le notifier.

Puis vient un développement sur l'évolution de la notification des maladies de la faune sauvage à l'OIE depuis sa création en 1924. L'OIE a toujours considéré la partie maladie de la faune sauvage, mais les évolutions successives du système d'information sanitaire n'ont finalement cherché qu'à être plus précis en terme de déclaration, c'est-à-dire à mieux faire la différence entre maladie de la faune et maladie du bétail.

Le rapport annuel sur la faune sauvage est présenté au travers du fichier Excel que chaque

Délégué doit encore envoyer à l'OIE jusqu'à ce qu'un module particulier du système d'information sanitaire, dit Wahis - wild, permette sa saisie directement en ligne.

Ce nouveau module Wahis - wild, dernière évolution du système de notification et qui ne sera opérationnel qu'en 2011, permettra de notifier jusqu'au nom Latin de l'espèce animale atteinte.

En tout dernier lieu, le rôle du point focal pour les maladies de la faune sauvage est indiqué et l'orateur montre comment récupérer ses termes de référence en format pdf sur le site internet de l'OIE pour l'Afrique.

SESSION 10

Stratégie en santé animale.

Morve au Moyen-Orient.

Dr. G. Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, Liban.

Le Dr. Yehia donne dans un premier temps des éléments d'information sur la métrite contagieuse équine, la grippe équine, la rhinopneumonie équine, l'artérite virale équine, la fièvre du Nile occidental.

Il aborde dans un second temps de sa présentation le problème de la morve. Il en fait une courte description clinique. Il en mentionne l'absence de traitement et de vaccination. C'est une zoonose.

Il fait état du chapitre pertinent du code terrestre (12.10) en particulier pour ce qui concerne la définition d'un pays indemne de morve.

Il fait état des missions effectuées dans le Moyen-Orient en 2010, en présence d'un expert du laboratoire OIE de référence et du Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient.

Il présente un programme pour le Moyen-Orient avec trois objectifs : (i) faire l'état des lieux de la maladie dans trois pays, (ii) améliorer le diagnostic différentiel (iii) abattre tout animal dont le test serait positif ceci pour endiguer la diffusion de la maladie.

Le Koweït soumet ses chevaux de compétition à des tests lorsqu'ils doivent se rendre à l'étranger. Il dispose d'une législation adaptée sur le sujet et pratique la quarantaine.

Le Dr. Yehia prenant comme exemple Bahreïn évoque un cas où des animaux testés négativement ont été importés à Bahreïn et étaient négatifs à leur arrivée. Une année après, deux de ces chevaux ont été exportés au Qatar et ont été dépistés positifs en l'absence de symptôme. Une enquête a été lancée dans les environs de l'endroit où les deux chevaux ont été dépistés positifs et 15 autres chevaux ont ainsi été identifiés et dépistés positifs.

En 2004, des chevaux en provenance de Syrie ont contracté la maladie dans les Emirats Arabes Unis. Une très vaste enquête épidémiologique a été menée à ce moment là.

Problème de contrebande de chevaux entre l'Iran et la Turquie (infectée) sans aucun contrôle animal et donc sans certificat sanitaire pour l'exportation. La mort d'un animal importé de manière frauduleuse n'est alors jamais signalée et cet animal agit comme point de départ de la maladie autour de lui.

Le Dr. Yehia conclut sur l'importance des exigences sanitaires figurant sur les certificats vétérinaires à l'exportation et qui doivent être conformes aux normes de l'OIE. Il constate enfin le manque de connaissance précise sur le transport des chevaux.

Discussion

La signature du certificat sanitaire export est possible par des vétérinaires privés accrédités, et à ce titre ils font partie des services vétérinaires selon la définition de l'OIE. C'est la notion de mandat sanitaire.

Fièvre de la Vallée du Rift au Kenya. Dr. Peter Ithondeka, Délégué du Kenya.

Le Dr. Ithondeka débute par une présentation générale de la maladie (signes cliniques, mortalité ...), sa présence sur la faune mais aussi sur le dromadaire.

L'historique de la maladie est rappelé brièvement en indiquant que la maladie a été identifiée pour la première fois en 1912 au Kenya. Il évoque les nombreux foyers qui ont eu lieu jusqu'en 2006/07, avec un cycle évoluant entre 5 et 15 ans. Une figure est présentée où la répartition des cas de 1912 à 2006 est dessinée. Une carte du Kenya est également projetée faisant elle aussi figurer les foyers de 1912 à 2006 et montrant clairement que certaines régions du pays n'ont jamais connu de foyers de maladie. Le Dr. Ithondeka précise que la surveillance de la maladie s'exerce sur les animaux et sur les humains.

La seconde partie de son intervention est centrée sur la réponse du Kenya face à cette zoonose. Un groupe de travail a été mis en place et a élaboré un plan de contingence où figurent tous les points importants y compris les aspects météorologiques. Un comité a été créé à la direction des services vétérinaires incluant d'autres institutions. Les mesures de quarantaine sont jugées peu efficaces du fait que le vecteur ne peut être mis en quarantaine. Une surveillance renforcée est prévue sur site, là où la maladie pourrait resurgir.

Le KWS (Kenya Wildlife Service) est en charge des aspects surveillance sérologique de la faune sauvage (girafe, buffle, élan ...).

Des troupeaux sentinelles ont été mis en place dans des zones jugées à risque de réapparition de la maladie. Moutons et chèvres sont utilisés à cette fin avec prise de sang tous les 2/3 mois. En 2008, 2,5 millions de doses de vaccins ont été utilisés sur chèvres, moutons, bovins et dromadaires.

Le contrôle des vecteurs comprend l'utilisation de pyréthrinoïdes, en pour on ou par aspersion. Un travail a concerné la sensibilisation, la communication, l'éducation du grand public. Les religieux, les forces de l'ordre, les personnels des abattoirs ont été ciblés. Des personnels ont été formés, des émissions radiophoniques ont été diffusées. Un groupe de travail national est en charge de ces aspects.

En terme d'impact, en 1950, on a dénombré 500 000 avortements sur des moutons et 100 000 moutons morts. En 1998, sur 89 000 cas humains, on a eu à déplorer 480 morts.

Les outils pour la prise de décision se regroupent autour du plan de contingence, du protocole de surveillance et de la protection du personnel, des exercices de simulation, du protocole de vaccination, du protocole de contrôle des vecteurs, du protocole de mise en quarantaine, ainsi que de la fermeture des abattoirs, de l'utilisation de troupeaux sentinelles, du passage progressif d'une surveillance passive à une surveillance active, ...

En cas de nécessité, par exemple si des fortes pluies sont prévues dans le cadre des prévisions météorologiques, il peut être obligatoire d'aller devant le Parlement pour demander un budget de lutte additionnel. Toutefois, cela peut conduire à des situations très délicates si l'accord est donné et que par la suite, les pluies prévues n'arrivent pas. Il est vrai que les prévisions météorologiques sont très difficiles en Afrique et peu fiables, et n'ont rien à voir avec les résultats en Europe. En 2007, pour éviter une réaction excessive une étude a été lancée en collaboration avec l'ILRI *International Livestock Research Institute*.

Un travail sur le dromadaire a été lancé également. Il apparaît comme un très bon indicateur de l'apparition de la maladie à côté des deux indicateurs clefs (avortements, présence de pluies).

En terme de vaccination, en 2007, 2 millions d'animaux ont été vaccinés, il n'était plus de 0,6 million en 2010.

Une étude sur la faune a été lancée en 1997 et a permis la collecte de 896 sérums répartis sur 16 espèces d'animaux sauvages.

De même pour une étude sur les oiseaux et les singes en 1979.

Le Dr. Ithondeka conclut en présentant la carte actuelle de la répartition de la FVR en Afrique.

Discussion

Des Délégués ont réaffirmé l'idée que les êtres humains ne devaient plus être les sentinelles de cette maladie.

L'endémicité de la maladie est liée à la persistance du virus dans les œufs de certains moustiques. Elle existe donc même en présence d'une vaccination régulière et a priori efficace.

L'analyse de risque devrait être bien conduite. Elle devrait empêcher l'embargo injustifié sur des échanges commerciaux. Un Délégué rappelle que le lait chauffé, la viande cuite, les carcasses maturées ... conformément aux exigences de l'OIE, ne présentent plus de risque sanitaire lorsqu'ils sont commercialisés.

Le plus grand risque reste celui pour la santé humaine car l'homme reste toujours en interaction avec l'animal malade ou avec une viande infectée. L'homme ne bénéficie lui d'aucune vaccination possible.

Un participant fait savoir que l'ONG Galvmed cherchait à développer un vaccin recombiné.

Le Délégué de la Mauritanie fait savoir que son pays connaît bien la maladie car il a vécu

plusieurs épisodes depuis 1980 et dernièrement en 2010. Des anticorps ont été trouvés sur des dromadaires. La Mauritanie y a fait face en plaçant des troupeaux sentinelles, mais le Délégué s'interroge sur leur pertinence pour prévenir la maladie. Le Dr. Ithondeka indique qu'il n'a pas la réponse à cette question et reconnaît que les troupeaux sentinelles font partie des outils classiques pour ce qui concerne la détection de la maladie.

La souche de vaccin Smithburn reste la souche couramment utilisée.

SESSION 11

La qualité des services vétérinaires – Le processus PVS.

Bonne gouvernance des Services vétérinaires. Evaluation de la performance des services vétérinaires (outil PVS/ analyse des écarts, plans stratégiques par pays / lignes directrices sur la législation vétérinaire / mission de suivi - évaluations PVS).

Dr. M. Gonzales, Adjointe au Chef du Département des Actions Régionales de l'OIE.

Le concept de bonne gouvernance est précisé à travers les explications fournies sur la notion de bien public mondial et sur le concept d' « une seule santé ».

Dans ce contexte, le Dr. Gonzales passe en revue de manière très précise l'ensemble du processus PVS de l'OIE. L'évaluation initiale des services vétérinaires, l'analyse des écarts et la législation vétérinaire sont vus au travers des principes, de la documentation utilisée en mission et sous l'angle des missions et de leur organisation ...

Désignation et rôle des points focaux nationaux de l'OIE. Programmes de renforcement des capacités.

Dr. M. Gonzales, Adjointe au Chef du Département des Actions Régionales de l'OIE.

Le Dr. Gonzales rappelle que la désignation des différents points focaux a été validée par les Délégués eux-mêmes lors de la 76^{ème} assemblée mondiale des Délégués à Paris. Chaque année, le Directeur Général demande alors aux Délégués de bien veiller à la désignation de leur points focaux et d'en communiquer la liste.

Le Dr. Gonzales indique que pour certaines formations, ce ne sont pas les points focaux qui assistent alors que ce sont eux qui sont invités, d'où une perte importante des efforts et des ressources. L'OIE vérifie toujours l'existence du point focal lors de l'organisation d'une formation. Si la personne s'inscrivant en ligne à une formation n'est pas la personne connue dans la base de données, l'OIE demande au Délégué de confirmer la participation de la personne inscrite.

Le rôle des points focaux est indiqué aux Délégués nouvellement désignés. Tout est fait sous l'autorité du Délégué.

Puis, le Dr. Gonzales décline le rôle des différents points focaux :

Le point focal notification est chargé de notifier à l'OIE les informations sanitaires. Il est le point contact avec le département des informations sanitaires du siège de l'OIE. Il est de préférence un épidémiologiste. Il a accès à la saisie sur Wahis.

Le point focal pour les maladies des animaux aquatiques est chargé d'établir un réseau d'expertise sur le sujet dans son propre pays. Il entame un dialogue avec les autorités pertinentes afin d'avoir l'information sanitaire dont il a besoin en terme de notification.

Le rôle est comparable pour les points focaux bien-être animal, sécurité sanitaire des aliments, maladies de la faune sauvage, médicaments vétérinaires.

Un point important est celui de la préparation des commentaires sur les projets de normes révisées ou de nouvelles proposées par les commissions spécialisées et à destination du Délégué. Le Dr. Gonzales à cet effet rappelle les dates limites de communication des commentaires des Délégués à l'OIE : début août pour la rencontre de septembre de la commission du code, et début janvier pour la rencontre de février de la commission du code.

Le point focal communication est le point contact du département de la communication du siège de l'OIE. Il doit faciliter la communication des actions de l'OIE dans son pays afin de les faire comprendre. Il établit un réseau d'experts sur le sujet dans son pays.

Le Dr. Gonzales présente en conclusion une sorte de résumé des actions que les points focaux ont en communs :

- Notification sur Wahis : points focaux gestion de l'information sanitaire et maladies des animaux aquatiques.
- Dialogue avec les autorités compétentes : points focaux gestion de l'information sanitaire et maladies des animaux aquatiques, sécurité sanitaire des aliments, maladies de la faune sauvage.
- Préparation des commentaires sur les projets de normes : points focaux maladies des animaux aquatiques, bien être animal, sécurité sanitaire des aliments, maladies de la faune sauvage, produits vétérinaires, communication.

Le Dr. Gonzales termine sa présentation par la description du fichier Excel sur la programme des formations à destination des Délégués nouvellement désignés et des points focaux pour les cinq continents qu'il est possible de trouver sur le site des Délégués.

Discussion

Il a été demandé expressément par les Délégués qu'ils soient mis systématiquement en copie de toutes correspondances destinées à un point focal.

Une recommandation à l'endroit de l'OIE a été faite pour que l'organisation continue de développer son programme de formation des points focaux tant il est important d'avoir toujours des personnes formées, compte tenu du niveau de remplacement des points focaux dans les pays.

SESSION 12

Expertise de l'OIE.

Expertise de l'OIE.

Dr. A. Maillard, Assistant technique, représentation sous-régionale de l'OIE, Kenya

Le Dr. Maillard indique d'entrée de jeu que l'ensemble de sa présentation illustrera l'objectif de l'OIE qui vise à promouvoir l'information scientifique qui signifie que l'OIE a pour rôle de collecter, d'analyser et de disséminer l'information scientifique partout dans le monde.

Le réseau d'expertise de l'OIE prépare des lignes directrices, des recommandations ... et l'OIE ne diffuse qu'une information scientifique rigoureusement exacte. Au final, l'objectif est de faciliter la gestion des maladies animales par les pays membres.

Dans un premier temps, le Dr. Maillard indique que les besoins croissants en information scientifique des pays membres ont conduit à la mise en place de différentes structures. Ce sont ces structures qui vont être détaillées par la suite.

Il passe ainsi en revue le rôle, la composition, le mandat des 4 commissions spécialisées de l'OIE (la commission des normes pour la santé des animaux terrestres, la commission scientifique pour les maladies animales, la commission des normes biologiques, la commission des normes pour la santé des animaux aquatiques).

Dans un second temps, il aborde la question des groupes de travail, au nombre de trois et qui visent à maintenir à jour la connaissance scientifique dans leur domaine respectif de telle sorte de pouvoir éclairer les différentes commissions. Il existe le groupe de travail sur la faune sauvage, sur le bien être animal et sur la sécurité sanitaire des aliments (animaux en phase de production).

Les groupes dit ad hoc sont mis en place temporairement pour étudier en profondeur une question soumise par le Directeur Général de l'OIE. L'orateur a présenté quelques uns des groupes ad hoc qui avaient existé.

Il a montré que sur le site internet de l'OIE, dans la partie réservée aux seuls Délégués, l'ensemble des rapports des commissions ... était accessible et téléchargeable.

Les laboratoires de référence et les centres collaborateurs de l'OIE ont été présentés dans leurs missions, dans leurs activités et dans leur répartition géographique.

Un développement important a été fait sur le programme de jumelage que l'OIE propose entre un laboratoire national et un laboratoire mondial de référence ou un centre collaborateur de l'OIE. Le but étant de mettre en place un projet que l'OIE financera pour améliorer telle ou telle compétence du laboratoire national. L'état des lieux des jumelages achevés ou en cours a été présenté de telle sorte de donner des idées d'actions aux Délégués intéressés. L'orateur a indiqué comment télécharger la documentation écrite par l'OIE sur le sujet, documentation très claire qui contient la marche à suivre pour présenter un dossier technique finançable pour l'OIE.

Enfin, le Dr. Maillard a présenté le réseau d'expertise OFFLU lancé en 2004 sur l'influenza aviaire, réseau étendu depuis à toutes les influenza animales. L'appui disponible pour les Délégués de l'OIE a été indiqué ainsi que l'ensemble de la riche documentation proposée sur le site internet du réseau OFFLU.

SESSION 13

Stratégie régionale.

Programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique. Dr. Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, Mali.

Le Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique a rappelé les grandes missions de l'OIE. Il a insisté lui aussi sur l'ensemble du processus PVS dont les Délégués pouvaient très facilement bénéficier (renforcement des capacités des services vétérinaires, législation vétérinaire, ...).

Le lien entre le 5^{ème} plan stratégique de l'OIE et le programme détaillé de développement pour l'agriculture en Afrique (CADDP en anglais) a été montré.

La contribution des services vétérinaires à la mise en place des normes de l'OIE a été rappelée. Les services vétérinaires ont un rôle certain dans l'approvisionnement alimentaire des populations, dans la réduction de la faim dans le monde ...

La réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales ainsi que le bilan de la dernière réunion en 2010 a été décrit.

La relation entretenue de l'OIE avec les communautés économiques régionales a été présentée.

Enfin, la longue liste des activités mises en œuvre par la Représentation régionale a été dressée.

Programme de travail de la Représentation Régionale Dr. G. Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, Liban.

La Représentation régionale pour le Moyen-Orient est née en 2006.

Le Dr. Yehia précise que la collaboration avec la FAO sur le centre régional de santé animale (le CRSA) est maintenant au point mort par manque de financement.

Il fait le point sur l'ensemble des formations organisées pour les points focaux : maladies aquatiques à Dubaï en 2010, bien être animal, sécurité sanitaire des aliments à Tunis en 2010 pour ne citer qu'elles.

Sont prévues une formation au Maroc pour les points focaux de l'OIE sur les produits vétérinaires et la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient à Beyrouth.

Il se réjouit d'une future collaboration avec la FAO sur la fièvre aphteuse.

Il fait état enfin de l'état d'avancement des jumelages proposés par l'OIE entre deux laboratoires, l'un national, l'autre de référence pour l'OIE.

SESSION 14

Information et communication.

Information et communication. Sites web de l'OIE

Dr. A. Maillard, Assistant technique, représentation sous-régionale de l'OIE, Kenya.

Le Dr. Maillard a souhaité que sa présentation soit illustrée en totalité pour être particulièrement concrète vis-à-vis des Délégués. Le but principal étant de leur montrer là où ils pouvaient obtenir de l'information produite par l'OIE et la nature de cette information, de telle sorte de les aider dans leur travail quotidien pour une meilleure satisfaction des objectifs de l'OIE ou de la documentation utile pour justifier de l'intérêt de telle ou telle action développée par l'OIE.

C'est ainsi que l'ensemble du site internet de l'OIE a été passé en revue.

Il en a été de même, mais plus rapidement, pour le site Afrique et le site Moyen-Orient de l'OIE. Toutefois, sur le site Afrique le lien avec la page consacrée aux actions développées par le programme européen de la DG SANCO, le programme BTSF, a été indiqué et son contenu largement développé.

La partie réservée aux Délégués de l'OIE sur le site internet de l'OIE, accessible uniquement par code et mot de passe, a été largement décrit.

Une description rapide a été faite sur le vadémécum à l'attention des Délégués, mais accessible également au grand public.

Le Dr. Maillard a fait état de l'ensemble des publications de l'OIE disponibles. Si certaines ne sont proposées qu'à la vente et avec la possibilité d'une commande en ligne, un bon nombre de documents est disponible gratuitement en téléchargement sous forme de fichiers pdf. Sur ce point l'orateur a montré quelques exemples intéressants.

Il termine sa présentation en faisant état des autres documents disponibles gratuitement à l'OIE, qu'il s'agisse de la présentation de l'OIE, de la présentation des services vétérinaires, comprendre le processus d'élaboration des normes, celui de la notification des informations sanitaires à l'OIE ... Il s'agit parfois d'une documentation grand public que les Délégués peuvent reprendre à leur compte pour sensibiliser telle ou telle personne.

SESSION 15

Clôture du séminaire.

Dr Walter Masiga. Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Le Dr Masiga fait savoir que le Ministre du Développement de l'Elevage et Directeur Général de l'OIE viennent d'inaugurer les nouveaux bureaux de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Le Dr Masiga remercie le Président, le Gouvernement et le peuple du Kenya pour avoir accepté d'accueillir la Représentation sous-régionale à Nairobi, le Directeur Général de l'OIE pour avoir choisi le Kenya comme siège pour la sous-région, les Dr Thiermann et Gonzales pour leurs présentations et les Délégués des pays Membres de l'OIE pour avoir pris de leur temps pour assister à ce séminaire régional d'information.

Il félicite le Dr Samaké pour son accession au poste de Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique. Il remercie ses collègues, les Drs Ghazi, Mtéi et Kechrid pour s'être rendus disponibles et pour leurs présentations.

Il remercie les interprètes, les responsables de l'hôtel Crown Platza, l'organisatrice d'événements et le personnel de la Représentation sous-régionale à Nairobi, Mmes Omwega et Ndungu.

Le Dr Samaké remercie lui aussi le Président de la République du Kenya, son Gouvernement et son peuple. Il exprime la satisfaction qu'il a eu à être présent au milieu des Délégués nouvellement nommés et termine en félicitant le Dr Masiga et son équipe pour l'organisation de ce séminaire très réussi.

Le Dr Gonzales, représente le Directeur Général de l'OIE en cette circonstance, exprime sa gratitude au Dr Vallat pour sa vision de la profession vétérinaire en développant un programme formidable, dit-elle, (elle fait référence au processus PVS). Elle exprime en toute simplicité que le siège parisien de l'OIE ne serait rien sans les collègues présents sur le terrain.

Elle termine son discours en remerciant les Délégués de leur soutien et de leur présence ici à ce séminaire car il n'est pas toujours facile pour eux de pouvoir se dégager de leurs nombreuses activités quotidiennes.

Elle espère que l'ensemble du contenu de ce séminaire sera utile pour eux et déclare clos ce séminaire régional d'information pour les Délégués de l'OIE nouvellement désignés à 14 heures.

Annexe 1 : Programme du séminaire.

Jour-1 : Mardi 7 juin 2011 – Président de séance : Dr Yacouba Samaké		
	Séance inaugurale	Intervenant / Temps
08:00 – 09:00	Inscription des participants	
09:00 –	Inauguration et ouverture	
– 10:00	Contexte et objectifs du séminaire	Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique
10:00 – 10:30	Pause café	
10:30 – 11:30	Thème : Les missions de l'OIE, son organisation et son	
	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation générale de l'OIE : Mandat, structure, relations internationales – 4^{ème} Plan stratégique de l'OIE et principaux changements dans le 5^{ème} plan stratégique (2011-2015) – Présentation du nouveau Vademecum de l'OIE 	Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE / 60 min
11:30 – 12:00	Thème : Droits et obligations des Délégués auprès de l'OIE	
	Aspects statutaires Droits et responsabilités <ul style="list-style-type: none"> – Pendant les Sessions générales de l'Assemblée mondiale des Délégués – En relation avec le paiement des contributions – En relation avec le maintien de relations permanentes avec l'OIE – Pendant les Conférences régionales – Avec la Représentation régionale Dispositions en termes d'immunité Représentation gouvernementale	Dr Mara Gonzalez, Adjointe du Chef du Service des actions régionales de l'OIE / 30 min
12:00 – 13:00	Thème : Commissions régionales de l'OIE	
	Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique	Dr Berhe Gebreegziabher, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique / 30 min
	Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient/ Activités régionales / programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient	Dr Kassem Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen- Orient / 30 min
13:00 – 14:30	Déjeuner	
	Président de séance : Dr Ghazi Yehia	
14:30 – 15:30	Thème : Les interactions	
	Interactions entre les Représentations régionales et les services vétérinaires nationaux	Dr Walter Masiga, Représentant sous- régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 30 min
	Relations extérieures entre l'OIE et les organisations régionales et internationales (communautés économiques régionales, OMC...)	Dr Bonaventure Mtei, Représentant sous- régional de l'OIE pour

		l'Afrique australe / 30 min
15:30 – 16:00	Pause café	
16:00 – 17:00	Thème : L'année mondiale vétérinaire	
	Vet2011. Année mondiale vétérinaire	Dr Faouzi Kechrid, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord / 60 min
19:30	Réception officielle donnée par l'OIE	
<u>Jour 2</u> : Mercredi 8 juin 2011 – Président de séance : Dr Faouzi Kechrid		
09:00 – 10:00	Thème : Normes sanitaires	
	Normes internationales de l'OIE pour les animaux aquatiques et les animaux terrestres : <i>Codes, Manuels</i> et lignes directrices Procédure d'élaboration des normes <ul style="list-style-type: none"> – Elaboration des normes – Participation des Membres de l'OIE – Objectifs : prévention et lutte contre les maladies, sûreté des échanges et de la production, bien-être animal 	Dr Alejandro Thiermann, conseiller technique auprès du Directeur général de l'OIE / 40 min
	Règlement des différends : accord SPS de l'OMC et procédure de médiation de l'OIE	Dr Alejandro Thiermann, conseiller technique auprès du Directeur général de l'OIE / 20 min
10:00 – 10:30	Pause café	
10:30 – 11:30	Thème : Notification des maladies animales	
	Notification des maladies et transparence <ul style="list-style-type: none"> – Mandat de l'OIE et procédure d'inscription d'une maladie sur la Liste de l'OIE – Obligation de notification à l'OIE: Le système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS) : rapports de notification immédiate et de suivi, rapports semestriels et annuels – WAHID 	Dr Antoine Maillard, Chargé de Mission, Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 60 min
11:30 – 12:00	Thème : Stratégie en santé animale	
	Morve au Moyen-Orient	Dr Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient / 30 min
12:00 – 13:00	Thème : La qualité des services vétérinaires – Le processus PVS	
	Bonne gouvernance des Services vétérinaires Evaluation de la performance des services vétérinaires (outil PVS/ analyse des écarts, plans stratégiques par pays / lignes directrices sur la législation vétérinaire / mission de suivi - évaluations PVS)	Dre Mara Gonzalez, Adjointe du Chef du Service des actions régionales de l'OIE / 60 min
13:00 – 14:30	Déjeuner	
14:30	Visite de terrain	
	Deux options : Visite de Farmer's choice or du Dairy show	

Jour 3 : Jeudi 9 juin 2011 – Président de séance : Dr Bonaventure Mtei		
Time: 09:00 – 09:30	Thème : La qualité des services vétérinaires – Le	
	Désignation et rôle des points focaux nationaux de l'OIE. Programmes de renforcement des capacités	Dre Mara Gonzalez, Adjointe du Chef du Service des actions régionales de l'OIE / 30 min
Time: 09:30 – 10:00	Thème : Expertise de l'OIE	
	Expertise de l'OIE <ul style="list-style-type: none"> – Laboratoires de référence et Centres collaborateurs – Groupes ad hoc and groupes de travail – Commissions spécialisées – Conférences scientifiques – OFFLU 	Dr Antoine Maillard, Chargé de Mission, Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 30 min
Time: 10:00 – 10:30	Pause café	
Time: 10:30 – 11:30	Thème : Stratégie régionale	
	Activités régionales / programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique	Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique / 30 min
	Activités régionales / programme de travail de la Représentation sous-régionale	Dr Walter Masiga, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 30 min
Time: 11:30 – 12:00	Thème : Notification des maladies animales (suite)	
	Amélioration de la notification en faune sauvage : WAHIS 2 et <i>WAHIS-Wild</i>	Dr Antoine Maillard, Chargé de Mission, Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 30 min
	Discussion	
Time: 12:30– 14:00	Déjeuner	
	Président de séance : Dr Walter Masiga	
Time: 14:00 – 15:00	Thème : Stratégie en santé animale (suite)	
	Fièvre de la Vallée du Rift au Kenya	Dr Peter Ithondeka, Délégué du Kenya auprès de l'OIE / 30 min
	Zonage et compartimentation. Exemple au Botswana	Dr Kgoseitsile Phillemon-Motsu, Délégué du Botswana auprès de l'OIE / 30 min
Time: 15:00– 15:30	Thème : Information et communication	
	Information et communication. Sites web de l'OIE	Dr Antoine Maillard, Chargé de Mission, Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est / 30 min
Time: 15:30– 16:00	Séance de clôture	
	Débat	
	Conclusions et clôture	

Annexe 2 : Liste des participants.

Bénin

Dr Richard Hounga Lokossou,
Director of Livestock,
Ministry of Agriculture,
Livestock, Fisheries
B.P.2041
Cotonou
BENIN
lokossourichard@yahoo.fr
Tel: +229 97811720
Fax: +229 21 33 54 08

Burundi

Dr Nkezebahizi Emmanuel
Directeur Général de l'Élevage,
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
P.O.
nkezaba@yahoo.fr
+25777761840

Djibouti

Dr Moussa Ibrahim Cheick,
Director of Livestock & Vet. Services
Ministry of Agriculture
P.O. Box 297
DJIBOUTI
pace@intnet.dj
+253 35 13 01

Gambia

Dr. Kebba Daffeh
Chief Veterinary Officer
Animal Health and Production Services
Ministry of Agriculture
Abuko
GAMBIE
kebbadaffeh@yahoo.co.uk
daffex@yahoo.co.uk

Ghana

Dr. Edward Augustus Mark Hansen
Acting Director
Ministry of Food & Agriculture
P.O. Box M161
Accra,
GHANA
Email: drmarkhansen@hotmail.com
+2333022775377

Kenya

Dr Peter Maina Ithondeka,
Director of Veterinary Services,
Ministry of Livestock Development

P.O. Kabete
00625 KANGEMI
peterithondeka@yahoo.com

Madagascar

Dr Bibias Armand Lalaonirina,
Deleguee OIE de Madagascar
Ministère de l'Élevage
Rue Farafaty Ampandrianomby
B.P.291
Antananarivo 101
MADAGASCAR
luddolalao@yahoo.fr
Tel: 00261331149482

Mauritania

Dr Baba Doumbia,
Director of Livestock Services,
Ministry of Rural Development
B.P. 40197
Nouakchott
Mauritanie
doumbia@mdr.gov.mr
Tel: +22245297679
Fax: 22245241236

Qatar

Dr. Kassam Al-Qahtani
President of OIE Regional Commission of
Middle East
Ministry of Environment
P.O. Box 20380
QATAR DOHA
k-qahtani@hotmail.com
+97455856515
Fax 0097444663163

Seychelles

Dr Jimmy Melanie,
Principal Veterinary Officer,
Seychelles Agriculture Agency
Independence House
P.O. Box 166
Victoria, Mahe
SEYCHELLES
seyvet@seychelles.net
pvo@email.sc

Somalia

Dr Habiba Sheikh Hassan Hamud,
Ministry of Agriculture, Livestock Forestry and
Range, Somalia
Director of Veterinary Services

P.O. Box 8403 GPO
Nairobi
KENYA
habibahamud@yahoo.com
+254 722 878678
+252 615 178 424

Uganda

Dr Nicholas Kauta,
Director Animal Resources,
Ministry of Agriculture, Animal Industry &
Fisheries
P.O. Box 513
ENTEBBE
nicholaskauta@yahoo.co.uk

Zambia

Dr Joseph Mubanga,
Director, Department of Veterinary and
Livestock Development,
Ridgeway 10101
P.O. BOX 50060
Lusaka
ZAMBIA
aphhq@zamnet.zm
mumujos@yahoo.com
Tel: +260 211 256 679
+260 969 500 515
Fax +260 211 252608

Zimbabwe

Dr. Unesu Ushewokunze-Obatolu
Director Veterinary Field Services
Division, Ministry of Agriculture,
Mechanization & Irrigation
Development
Bevan Building, 18 Borrowdale Rd
Box CY 56, Causeway, Harare
ZIMBABWE
Tel: 263 473 86 45
Mobile: 263 722 219 763
Fax: +263-700327
newazvo@hotmail.com
dvsf@mweb.co.zw

Observer

South Sudan (observer)

Dr Agol Malak Kwai,
Director General of Veterinary Services,
Ministry of Animal Resources and Fisheries
P.O. Box 126
SOUTH JUBA
agolkwai@yahoo.com

WSPA CONSULTANT

Dr. Charles Kimwele
P.O. Box 7525-00100
NAIROBI
ckimwele@wspa-international.org

OIE Headquarters

Dr. Bernard Vallat
Director General
World Organization for Animal Health
12, Rue de Prony
75017 Paris,
France
b.vallat@oie.int

Dr. Mara Elma Gonzalez Ortiz
Deputy Head
Regional Activities Department
OIE/Paris
12, Rue de Prony
75017 Paris, France
Tel: + 33 (0) 145 15 18 88
Fax: +33(0) 142 67 09 87
m.gonzalez@oie.int

Dr. Thiermann Alejandro J
World Organization for Animal Health
12, Rue de Prony
75017 Paris, France
a.thiermann@oie.int
+331 4415 1869

OIE Regional Representative for Africa

Dr. Samake Yacouba
Regional Representative/ Africa
P.O. Box 2954
BAMAKO
MALI
Tel. +223 2024 15 83
Fax +223 2024 05 78
y.samake@oie.int

OIE SRR/Eastern and Horn of Africa

Dr. Masiga Walter
SRR/Eastern & Horn of Africa
Upper Hill Road
P.O. Box 19687 00202

NAIROBI, KENYA
Tel: +254 – 20271 34 61
w.masiga@oie.int

Dr. Maillard Antoine
SRR/ Eastern & Horn of Africa
Upper Hill Road
P.O. Box 19687 00202
NAIROBI, KENYA
Tel: +254 – 20271 34 61
a.maillard@oie.int

MS Grace Omwega
SRR/Eastern & Horn of Africa
Upper Hill Road
P.O. Box 196870202
NAIROBI, KENYA
Tel: +254 20271 34 61

MS. Loise Ndungu
SRR/Eastern & Horn of Africa
Upperr Hill Road
P.O. Box 19687 00202
NAIROBI

OIE Sub Regional representative S/Africa

Dr. Mtei Bonaventure
Sub-Regional Representative/SA
Mmaeaka Road, Plot 4701
P.O. BOX 25662
GABORONE
BOTSWANA
Tel. +267 391 4424
Fax +267 391 4417
b.mtei@oie.int

OIE Sub Regional representative N/Africa

Dr. Kechrid Faouzi
Sub-Regional Representative
17 Avenue d'Afrique

El Menzah V (2091)
P.O. Box 1082 TUNIS
TUNISIA
Tel. +216 71 237 400
Fax +216-71 237 339
F.kechrid@oie.int
Faouzi.kechrid@yahoo.com

OIE Regional Representative for the Middle East

Yehia Ghazi
Regional Representation for the Middle East
Old Road of Saida Kfarshima
P.B. 3234 Beirut/Lebanon
Hazmieh Beyrouth
LEBANON
Tel. +961 5 43 55 09
Fax +961 5 43 55 08
Mobile:+9613619154
g.yehia@oie.int
ghazi_yehya@hotmail.com

INTERPRETERS

Guilloune P. Girimana
ggirimana@gmail.com

Patricia I Mugambi
Freelance Intepreter
P.O. Box 61052 00200
NAIROBI-KENYA
Patricia.mugambi@gmail.com

OTHERS

Dr. Allan Azegele
Senior Assistant Director of Veterinary Services
Department of Veterinary Services
Ministry of Livestock development
Private Bag Kabete
Tel: 0722968989
Email: ae_allan@yahoo.com

Annexe 3 : Evaluation du séminaire.

Neufs Délégués sur 13 ont renseigné le questionnaire d'évaluation de ce séminaire. Le traitement est proposé ci-dessous :

Overall assessment of the event *	
Content (Quality, up to date, relevant information, technical level)	34/36
Structure / Format (Duration, timetable, activities, working plan)	33/36
Organisation (Logistics, venue, resources, assistance)	35/36

*Pour cette série de questions, le total maximum des notes est 36

Commentaires : Satisfaction d'ensemble des Délégués. Le séminaire de formation est reconnu comme fournissant de bonnes bases pour les Délégués.

How would you rate the impact this event had or will have on: *	
...your technical knowledge on the subject	31/36
...your professional activities	33/36
...strengthening regional / international networks	30/36
...improving the work of your service / department / unit	34/36

*Pour cette série de questions, le total maximum des notes est 36

Commentaires : Le séminaire est apprécié parce qu'il permettra une meilleure prestation des Délégués dans leur parcours professionnel. Le point faible est son faible impact sur la partie réseau régionaux ou internationaux. Toutefois, les informations sur la notification de la situation sanitaire justifient la nécessité de la mise en place des réseaux nationaux de surveillance épidémiologiques.

Logistics *	
Invitations received in due time	35/36
Flight travel arrangements (<i>if applicable</i>)	35/36
Hotel arrangements (<i>if applicable</i>)	35/36
Registration procedures	35/36
Conference room	34/36
Interpretation (<i>if applicable</i>)	31/36
Coffee breaks	35/36
Cocktail	35/36
Working documents	30/36
Quality / speed of the computers and internet connection	33/36

*Pour cette série de questions, le total maximum des notes est 36

Commentaires : Félicitation quasi-unanime pour ce qui relève de l'organisation du séminaire. Plusieurs points faibles cependant : (i) Le peu de documents remis avant le séminaire (sauf le CD Rom immédiatement remis avant la fin du séminaire et ceci a été plus qu'apprécié), (ii) le fait que les documents ne soient pas en français (toutefois les présentations étaient équilibrées dans les deux langues), (iii) l'interprétariat n'a pas satisfait de manière unanime les participants.

Lectures		For evaluation of lectures please give your opinion on each aspect using a scale of 1 to 4. (1= Not satisfied to 4 = Fully satisfied)				
Please rate only the lectures you attended						
Theme	Content (Quality, up to date, relevant information, technical level)	Presentation / Format (Methodology, use of Time, clarity of didactic material)	Performance of Speakers	Usefulness of this Lecture	Expectative Fulfilled	Not Applicable

Context and objectives of the Seminar						
Context and objectives of the Seminar						

Tous les questionnaires n'ont pas été renseignés sur ce premier point. Lorsqu'ils l'ont été, c'est la note 4 qui a été mentionnée. Le contexte et les objectifs du séminaire ont été bien exposés et compris par les participants.

The OIE Missions, organisation and functioning						
General presentation of the OIE: Mandate, structure, international relationships OIE 4 th Strategic Plan and main changes to the OIE 5 th Strategic Plan (2011-2015) Presentation of the new OIE vademecum						

Six Délégués ont rempli le questionnaire et ont donné la note 4 pour l'ensemble des colonnes.

Rights and obligations of OIE Delegates						
Statutory Aspects Rights and Responsibilities						

Sept Délégués ont rempli le questionnaire et ont donné la note 4 pour l'ensemble des colonnes. Le sujet sur les droits et les obligations des Délégués a donc été particulièrement bien reçu.

OIE Regional Commission						
OIE Regional Commission for Africa						
OIE Regional Commission for Middle East						

Trois Délégués ont indiqué un niveau de satisfaction total pour les deux présentations relatives au même sujet. La présentation relative à la commission régionale pour le Moyen-Orient a été aussi intéressante que celle sur l'Afrique pour cinq Délégués. Pour trois Délégués, celle sur l'Afrique les a plus intéressés. Dans tous les cas, les Délégués ont considéré qu'il était important de donner des informations sur les commissions régionales de l'OIE, même si l'exposé ne traite pas de leur région d'appartenance.

Interactions						
Interaction between the Regional Representations and the national veterinary Services						
External relations between the OIE and the regional and international organisations (RECs,WTO)						

Deux Délégués ont donné la note 4 maximum aux deux présentations. Pour les deux présentations, les scores les plus élevés vont à l'utilité des présentations et à la qualité des intervenants.

World veterinary year						
Vet2911. World veterinary year						

Une présentation unanimement appréciée par les participants qui ont donné la note maximale à chaque colonne et, de ce fait, n'ont pas fait de commentaires particuliers.

Health standards						
OIE international standards for terrestrial and aquatic animals: Codes, Manuals and Guidelines Standard setting procedure. Dispute settlement: WTO/SPS Agreement and OIE mediation procedure						

Quatre Délégués ont donné la note 4 maximale par colonne. Pour quatre autres Délégués, la présentation relative au règlement des conflits a été légèrement plus appréciée.

Animal disease notifications						
Disease notification and transparency						
Improvement of notification in wild animals: WAHIS 2 and WAHIS-Wild						

Cinq Délégués ont donné les notes maximales aux deux présentations traitant de la notification de la situation sanitaire (la seconde étant plus axée sur la faune sauvage). Trois Délégués ont donné une très légère préférence à la première présentation relative à la notification (principe, base légale, aspects pratiques, résultats ...).

The quality of veterinary services The PVS Pathway						
Good governance of Veterinary Services. Evaluation of Performance of Veterinary Services (OIE-PVS Gap analysis), country strategic plans/guidelines on veterinary legislation/PVS follow-up evaluations)						
Designation and role of OIE national focal points. Capacity building programmes						

Cinq Délégués ont donné les notes maximales aux deux présentations, traitant de la qualité des services vétérinaires. Pour quatre Délégués, l'utilité de la présentation et la satisfaction aux attentes ont reçu la note maximale. Le contenu des présentations est toutefois bien noté.

OIE expertise						
----------------------	--	--	--	--	--	--

OIE Expertise

Six Délégués ont donné les notes maximales à l'ensemble des colonnes.

Regional strategy						
Regional activities/ programmes of the OIE Regional representation for Africa						
Regional activities/ programmes of the OIE Regional Representation for the Middles East						

Peu de différences significatives dans le jugement des Délégués sur ces deux présentations aux thèmes similaires. Les notes oscillent de 3 à 4 par questionnaires.

Animal Health Strategy						
Glanders in the Middle East						
RVF in Kenya						

Les deux présentations ont été appréciées. Toutefois, davantage de questionnaires ont été renseignés pour la présentation sur la fièvre de la vallée du Rift.

Information and communication						
Information and communication. OIE websites						

Quasi unanimité autour de cette présentation appréciée dans toutes ces composantes.

En terme de commentaires généraux, les Délégués ont pu donné les éléments suivants :

- Séminaire très utile pour améliorer les performances des participants.
 - Séminaire indispensable pour les Délégués pour comprendre leur droits et obligations et la connaissance de l'OIE et de ses organes.
 - Séminaire qui doit être maintenu à l'avenir et à envisager tous les deux ans
 - Séminaire un peu théorique, un exercice d'application aurait été intéressant.
- **Quelles étaient, selon vous, les points forts de ce séminaire ?**
- Remise des CD rom en fin de séminaire.
 - Présentateurs expérimentés.
 - Quantité d'information adéquate et pertinente pour les Délégués.
 - Présentation du type : droits et obligations des Délégués, notification et bonne gouvernance vétérinaires.
 - Présentations très claires et pratiques. Les visites de terrain ont été intéressantes.
 - Le nombre des participants.
 - L'organisation du séminaire.
 - L'exposé en français et la présentation en anglais.

- **Quelles étaient, selon vous, les principaux points faibles de ce séminaire ?**
 - Durée trop courte.
 - Aspects relatifs à la bonne gouvernance pas assez développés.
 - Certaines présentations PowerPoint trop riches en texte, donc difficiles à suivre.
 - Aucun point faible.

- **Avez-vous des suggestions pour améliorer ce séminaire.**
 - Que ce type de formation continue pour renforcer les capacités et permettre aux Délégués de se rencontrer.
 - Remise des documents avant le début du séminaire.